

Title	L'image du Pacte diabolique dans le monde du Contrat commercial : une lecture de Cesar Birotteau
Author(s)	MURATA, Kyoko
Citation	国際文化. 2000, 創刊号, p.49_a-23_a
Issue Date	2000-03-31
URL	http://hdl.handle.net/10466/1077
Rights	

- Donnard (Jean-Hervé) : *Balzac les réalités économiques et sociales dans La Comédie humaine*, Armand Collin, 1961.
- Fargeaud (Madeleine) : «Balzac, le commerce et la publicité» in *L'Année balzacienne 1977*
- Frølish (Juliette) : «L'effet Birotteau» in *Au parloir du roman de Balzac et de Flaubert*, Didier Erudition/ Solum Forlag, Oslo, 1991, p.60-73.
- Guisse (René) : Introduction à *César Birotteau* et Histoire du texte, Pléiade, t.VI, p.3-34, p.1119-1133.
- Guyon (Yves) : «Une faillite au début du XIX^e siècle selon le Roman de Balzac "César Birotteau" » in *Etudes offertes à Alfred Jauffret*, Faculté de Droit et de la Science Politique d'Aix-Marseille.
- Kotin (Aremine) : «*La Maison Nucingen*, ou le récit financier» in *Romantic Review*, volume number 1-2, january-march 1978
- Laubriet (Pierre) : Introduction à l'édition Classiques Garnier de *César Birotteau*, 1964, p.XIII-CLXXV.
 : «Balzac et *Le Siècle*. A propos du Furne corrigé» in *L'Année balzacienne 1961*
 : «L'élaboration des personnages dans *César Birotteau*» in *L'Année balzacienne 1964*.
- Malrieu (Joël) : *Le Fantastique*, Hachette, 1992.
- Pugh (Anthony) : «The Ambiguity of César Birotteau» in *Nineteenth-Century French Studies*, volume VIII, Number 3&4, spring-summer 1980.
- Peytel (Adrien) : *Balzac juriste romantique*, Ponsot, 1950
- Sclippa (Nobert) : *Textes et idéologie. Images de noblesse et de la bourgeoisie dans le roman français des années 1750 à 1830*, Peter Lang, New York, 1987, p.233-278.
- Wurmser (André) : *La Comédie inhumaine*, Gallimard, 1970.

37. Joël Malrieu, *Le Fantastique*, Hachette, 1992, p.88.

38. Voici les phrases concernant ce sujet : «Birotteau, soulagé d'un grand poids, marcha comme un homme mis en liberté, quoiqu'il éprouvât en lui-même l'indéfinissable épuisement qui suit les luttes morales excessives où se dépense plus de fluide nerveux, plus de volonté qu'on ne doit en émettre journellement, et où l'on prend pour ainsi dire sur le capital d'existence» (p.224). Balzac y utilise les termes économiques tels que «dépenser», «capital».

39. *La Maison Nucingen*, p.338.

40. *Ibid.*, p.360.

41. Cf. René Guise, Histoire du texte de *César Birotteau*, Pléiade, t. VI, p.1119-1132; Pierre Laubriet, Introduction à l'édition des Classiques Garnier de *César Birotteau*.

42. Dans le «bulletin du mois de 7^{bre}» de 1834 inscrit au verso du 1^{er} f^o du manuscrit de *La Recherche de l'Absolu*, on peut trouver *Melmoth* et *César Birotteau* parmi les projets immédiats du romancier (Cf. P. Laubriet, Introduction à son édition de *César Birotteau*, p.XXXIX).

43. *Lettre à Madame Hanska*, Bouquins, t. I, p.155.

44. *Melmoth réconcilié*, Pléiade, t. X, p.347.

Bibliographie

Barthes (Roland) : *S/Z*, Seuil, 1970.

Bouvier-Ajam (Maurice) : «Les opérations financières de la Maison Nucingen» in *Europe*, janvier-février 1965

Bouvier (René) : *Balzac Homme d'affaire*, Librairie Ancienne Honoré Champion, 1930.

Campagna (Andrew F.) : «Le journalisme et la vente de l'âme chez Balzac : signes/signatures/significations» in *Nineteenth-Century French Studies*, volume IX, number 3&4, spring-summer 1981.

Citron (Pierre) : Introduction de *La Maison Nucingen*, Pléiade, t.VI, p.316-328.

homme avait joint au nom de Cruchot celui de Bonfons, et travaillait à faire prévaloir Bonfons sur Cruchot. Il signait déjà C. de Bonfons. Le plaideur assez malavisé pour l'appeler M. Cruchot s'apercevait bientôt à l'audience de sa sottise. Le magistrat protégeait ceux qui le nommaient M. le président, mais il favorisait de ses plus gracieux sourires les flatteurs qui lui disaient M. de Bonfons) (*Eugénie Grandet*, Pléiade, t. III, p.1036-1037).

24. Pierre Laubriet, «L'élaboration des personnages dans *César Birotteau*» in *L'Année balzacienne 1964*.

25. *Ibid.*, p.258.

26. Laubriet cite à titre d'exemple : du Tillet devient un «jeune homme élancé, de taille agréable et de manières mixtes», «sa figure plaisait à première vue et plus tard en la pratiquant on y surprenait des expressions étranges», «ses lèvres minces ne manquaient pas de grâce», mais son front «bombé trahissait un défaut de race», etc. (*Ibid.*).

27. *Ibid.*, p.254.

28. *Ibid.*, p.256.

29. Cf. Kyoko Murata, «Le Pacte avec le diable dans *Melmoth réconcilié*» in *Bulletin de Littératures Etrangères*, numéro 49, Université de Jeunes Filles d'Osaka, 1997.

30. Balzac dépeint ainsi : «Le dîner se passa tout entier en attaque de Pillerault qui cherchait à sonder cet homme (=Claparon) et qui ne rencontrait que le vide [...] » (p.151).

31. *Splendeurs et misères des courtisanes*, Pléiade, t. VI, p.504.

32. «Simple commis parfumeur, il ne mettait point de bornes à son ambition; il avait embrassé la Société par un coup d'œil d'aigle haineux en se disant : «Tu seras à moi!» » (p.73)

33. «il [...] jugea son patron comme elle (=Mme César) le jugeait elle-même, mais avec une effrayante promptitude» (p.74) ; «du Tillet était un de ces esprits qui entendent à demi-mot» (p.89).

34. *L'Illustre Gaudissart*, Pléiade, t. IV, p.566.

35. P. Laubriet, Introduction à *César Birotteau* (Classiques Garnier, p.CXXXVI).

36. Maurice Bouvier-Ajam, *op. cit.*, p.33.

11. Le banquier Adolphe Keller lui aussi, dit à Birotteau la même chose : «Mais si vous avez surpayé les terrains, eu égard à leur valeur actuelle, où serait notre garantie? elle ne reposerait que sur la bonne opinion que vous inspirez et sur la considération dont vous jouissez. Les affaires ne reposent pas sur des sentiments.» (p.213)

12. Dans *Illusions perdues*, Lousteau enseigne à Lucien comment utiliser la signature : «Ton article [...] n'est pas signé. Félicien, [...] n'a pas manqué d'y mettre au bas un C, avec lequel tu pourras désormais signer tes articles dans son journal, qui est Gauche pure. Nous sommes tous de l'Opposition. Félicien a eu la délicatesse de ne pas engager tes futures opinions. Dans la boutique d'Hector, dont le journal est Centre droit, tu pourras signer par un L. On est anonyme pour l'attaque, on signe très bien l'éloge». (Pléiade, t. V, p.457)

13. *La Peau de chagrin*, Pléiade, t. X, p.165.

14. *Ibid.*, p.166.

15. *Ibid.*, p.165.

16. René Guise fait remarquer dans ses notes à la Pléiade de *César Birotteau*, le fréquent recours au hasard dans le procédé de la réhabilitation de Birotteau.

17. Par exemple, Birotteau incarne «la bêtise de la vertu» (dans un faux départ de *César Birotteau*, Pléiade, t. VI, p.1120) ; Adolphe Keller est dépeint ainsi : «il est avide et indifférent, clair et obscur, éclatant et sombre» (p.213) ; sur la procédure de la faillite, Balzac dit : «tout est illégal et légal, faux et vrai, honnête et déshonnête» (p.227). Et la plupart des personnages dans ce roman ont une double face : Birotteau est comique et pathétique, Molineux est ridicule et redoutable, Du Tillet cache sa profondeur sous la surface de la légèreté, etc..

18. P. Laubriet, *op. cit.*, p. CXXXVII.

19. Maurie Bouvier-Ajam, *op. cit.*, p.339.

20. *La Maison Nucingen*, Pléiade, t. VI, p.339.

21. *Ibid.*, p.331.

22. *Ibid.*, p.371.

23. Il dépeint le magistrat Cruchot de la manière suivante : «Depuis sa nomination de président au tribunal de première instance de Saumur, ce jeune

- 2 . *Histoire de la grandeur et de la décadence de César Birotteau*, Pléiade, t. VI, p.76. Toutes les références faites ici à *César Birotteau* se rapportent à cette édition.
- 3 . Préface de la première édition de *César Birotteau*, *Ibid.*, p.35.
- 4 . Roland Barthes, *S/Z*, Seuil, 1970, p.46-47.
- 5 . Cf. Pierre Laubriet, Introduction à l'édition Classiques Garnier de *César Birotteau*; René Guise, Introduction à l'édition Pléiade de *César Birotteau*; Jean-Hervé Donnard, *Balzac les réalités économiques et sociales dans La Comédie humaine*, Armand Colin, 1961; André Wurmser, *La Comédie inhumaine*, Gallimard, 1970; Nobert Sclippa, *Texte et idéologie. Images de la noblesse et de la bourgeoisie dans le roman français des années 1750 à 1830*, Peter Lang, New York, 1987, p.233-278; Maurice Bouvier-Ajam, «Les opérations financières de la Maison Nucingen» in *Europe*, janvier-février 1965.
- 6 . Par exemple, Balzac insère dans les paroles de du Tillet adressées à Claparon, un jeu de mots sur le verbe «toucher» : «Surtout défais-toi de ta malheureuse habitude de toucher à tout. Dans le monde, un banquier doit paraître las de toucher» (p.148). Dans un autre endroit, le narrateur se sert de la même rhétorique avec le terme «tigre» (p.218) : après avoir utilisé ce mot pour désigner un domestique, il compare aussitôt du Tillet à un tigre dans son acception de bête féroce.
- 7 . Comme le fait remarquer P. Laubriet (*op. cit.*, p.245), Balzac lui-même définit ce terme «circulations» dans *Melmoth réconcilié*: «C'est des billets qui ne représentent ni marchandises ni valeurs pécuniaires fournies, et que le premier endosseur paie pour le complaisant souscripteur, espèce de faux toléré parce qu'il est impossible à constater, et que d'ailleurs ce dol fantastique ne devient réel que par un non-paiement» (Pléiade, t. X, p.360).
- 8 . P. Laubriet, *op. cit.*, p.CXXXIX.
- 9 . Proudhon, *Manuel du Spéculateur à la Bourse*, cité par René Bouvier, *op. cit.*, p.32.
10. Selon la concordance de *La Comédie humaine*, établie par Kazuo Kiriou, on peut trouver le mot «crédit» dans *César Birotteau* 26 fois, sur les 177 occurrences de ce mot dans l'ensemble de *La Comédie humaine*. Ainsi c'est dans cette œuvre de *La Comédie humaine* que ce mot est le plus fréquent (*Illusions perdues*, avec 19 occurrences, se situe à la deuxième place).

tons à l'anéantissement du pouvoir surnaturel du diable, qui se dévalorise en suivant les lois de l'offre et de la demande du marché. D'abord, c'est la dernière œuvre où Balzac traite directement le thème du pacte avec le diable, et désormais à une figure irréaliste telle que Melmoth se substituera un personnage diabolique mais solidement enraciné dans la réalité. D'où l'entrée en scène du Vautrin du *Père Goriot*, qui est publié juste avant *Melmoth*. D'autre part, c'est la première œuvre où Balzac nous montre clairement l'univers de la spéculation, où les idées, les croyances, et les âmes elles-mêmes sont cotées, chiffrées, et vendues comme une valeur d'échange. D'où le monde fondé sur les principes capitalistes, représentés par Nucingen. Nucingen et Vautrin se feront pendant dans *La Comédie humaine*, chacun devenant le représentant de leur monde. *César Birotteau* a pour fonction d'annoncer l'avènement du monde de Nucingen, la dernière phase dans l'évolution du Contrat balzacien. Et pour dépeindre cette nouvelle force qui surgit de l'obscurité et de la marge de la société, Balzac y applique le procédé du fantastique d'une autre manière que dans le *Père Goriot*. Il en résulte que malgré la disparition du surnaturel que nous voyions dans *Melmoth*, l'essentiel du pacte diabolique subsiste dans les œuvres réalistes sous différentes formes. On peut donc dire que *César Birotteau* est un ouvrage intermédiaire, reliant le monde du Pacte au monde du Contrat.

Notes

1. Cf. René Bouvier, *Balzac homme d'affaires*, Librairie Ancienne Honoré Champion, 1930; Adrien Peytel, *Balzac juriste romantique*, Ponsot, 1950; Yves Guyon, « Une faillite au début du XIX^e siècle selon le roman de Balzac "César Birotteau" » in *Etudes offertes à Alfred Jauffret*, Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille.

et celle de *La Maison Nucingen* et de *L'Illustre Gaudissart*. Cet entrecroisement des deux systèmes de valeurs s'y présente sous des formes variées. Au niveau de la langue, l'emploi de mots dont le double sens réfère à chacun des systèmes, accentue le contraste entre ces deux camps. L'ambiguïté des deux personnages principaux, qui oscillent entre ces deux systèmes de valeurs figurent aussi leur coexistence. Si un élément fantastique de Pacte fait intrusion dans ce monde du Contrat, c'est que l'auteur écrit ce roman du point de vue des faibles dont les valeurs vont en s'effaçant dans l'évolution du commerce. La nouvelle norme de valeurs leur étant inintelligible et perturbant leur ordre établi, elle devient à leurs yeux quelque chose de dangereux et teintée d'une couleur satanique. Au contraire, *La Maison Nucingen* est une œuvre où le narrateur se place du point de vue des forts, pour qui les valeurs traditionnelles incarnées par Birotteau et le baron d'Aldrigger ne sont que l'objet à trancher d'un coup par ces mots de mépris : «Brave homme, mais bête!⁴⁰».

Bien que Balzac achève *César Birotteau* en 1837, le plan de ce roman date de 1833 et l'auteur s'en préoccupe au courant de l'année 1834⁴¹. L'année 1834 est aussi la période où il a l'intention de travailler à *Melmoth réconcilié*⁴². Dans la lettre du 10 avril 1834, Balzac écrit à Madame Hanska qu'il fait de César Birotteau la «victime de la civilisation parisienne⁴³». C'est précisément cette civilisation parisienne que Balzac accuse violemment dans l'ouverture de *Melmoth*, en indiquant «les véritable plaies de notre civilisation qui, depuis 1815, a remplacé le principe Honneur par le principe Argent⁴⁴». Or le drame de Birotteau peut se résumer à cette phrase, ce qui prouve bien le rapport intime entre ces deux œuvres.

Il nous paraît en effet que *Melmoth réconcilié* constitue le point de départ d'où se développent les deux mondes particuliers à Balzac : le monde du Pacte et celui du Contrat. Dans *Melmoth réconcilié*, nous assis-

valeurs du capitalisme naissant qu'ils incarnent ne sont pas encore reconnues publiquement au temps de la Restauration, où subsistent les valeurs aristocratiques. Et pour ceux qui se mettent du côté des valeurs traditionnelles, l'intrusion d'une nouvelle réalité, qui leur est incompréhensible et insaisissable, apparaît comme quelque chose d'inquiétant et d'épouvantable. De là naît l'espace du Pacte diabolique. Dans ce roman d'affaires, Balzac utilise des termes économiques pour s'exprimer sur sa théorie de l'énergie vitale³⁸, celle qu'il développe dans ses œuvres philosophiques telles que *Martyrs ignorés*, *La Recherche de l'Absolu*, etc.. De la même façon, il déplace le monde fantastique vers le domaine commercial. Ainsi le temps mouvant de la Restauration est susceptible d'être pénétré par une présence inquiétante, voire diabolique. Après la révolution de Juillet s'établit solidement une nouvelle norme de valeurs incarnées par la bourgeoisie industrielle et libérale. Non seulement sur le plan politique et économique, mais aussi sur le plan moral se produit une transmutation radicale : l'honnêteté et la probité, que Birotteau a incarnées en tant que bourgeois traditionnel dans la Restauration, finissent par appartenir aux capitalistes comme Nucingen, qui passe pour «le plus honnête homme du monde³⁹» et se voit décoré à son tour de la Légion d'honneur sous la monarchie de Juillet.

Conclusion

Comme nous venons de le constater, Balzac considère le temps de la Restauration comme une vaste transition entre les anciennes valeurs aristocratiques et les nouvelles valeurs capitalistes, aussi bien que comme le chevauchement de ces deux systèmes de valeurs qui sont encore de force équivalente. *César Birotteau* est un roman qui saisit ce moment crucial pour être une œuvre-charnière entre deux étapes différentes de l'histoire commerciale, celle de *La Maison du chat-qui-pelote*

toire.

Or selon Joël Malrieu³⁷, «le fantastique» repose sur une remise en cause des valeurs établies et des systèmes de représentations traditionnels que l'homme a du réel, de quelque ordre qu'ils soient, scientifique, religieux, juridique, ou moral. Ces systèmes subissant l'influence du progrès des sciences, de l'évolution des valeurs morales, ou des changements des institutions, le fantastique se présente non pas sous la forme d'une même réalité, mais sous la forme de diverses réalités variant selon les époques. Un phénomène inquiétant et étrange s'introduit donc dans les failles et les contradictions du système socio-politique d'une époque donnée, pour ébranler l'ordre bien structuré. Autrement dit, il s'agit de l'émergence de quelque chose qu'il va falloir intégrer dans le domaine du savoir, mais qui reste inintelligible et inadmissible pour la logique du temps. Jusqu'au moment où une nouvelle norme s'établira par l'intégration de cette nouvelle réalité, ce phénomène, demeurant marginal et refoulé, apparaît comme une force inquiétante.

Dans le genre fantastique, on a affaire en principe à une dimension inconnue à l'intérieur même de l'homme, qu'il ne soupçonnait pas jusqu'alors. Balzac lui-même a écrit des œuvres qui relèvent de ce genre au début des années 1830, dont *La Peau de chagrin* (1831). Mais à partir du *Père Goriot* (1835), il quitte le fantastique pour entrer dans la littérature réaliste. Pour être plus exact, il a découvert la méthode qui lui permet de dépeindre cette force inquiétante sans avoir recours au surnaturel. A preuve la présence de Vautrin qui intériorise pour ainsi dire la force diabolique, tout en étant profondément enraciné dans la vie réelle. Dans *César Birotteau*, Balzac utilise les procédés du fantastique pour dépeindre la transition des valeurs traditionnelles vers les valeurs nouvelles, non pas dans l'univers intérieur de l'homme, mais dans le monde extérieur, c'est-à-dire, dans celui du Contrat commercial. S'il présente du Tillet et sa coterie sous une lumière diabolique, c'est que les

spéculateur sur les idées, vient de découvrir «le pouvoir de l'Annonce» (p.206) en s'engageant dans la campagne publicitaire de l'*Huile céphalique*. Quant à Gaudissart, sa participation à la campagne est un acte purement gratuit pour témoigner sa reconnaissance au juge Popinot, de sorte que dans ce roman, lui et Finot, se rangent du côté du parti des "bons" bourgeois. Et ce n'est qu'après la révolution de 1830 que Gaudissart change radicalement de politique commerciale :

[...] après août et octobre 1830, il quitta la chapellerie et l'Article-Paris, laissa les commissions du commerce des choses mécaniques et visibles pour s'élancer dans les sphères les plus élevées de la spéculation parisienne. Il abandonna, disait-il, la matière pour la pensée, les produits manufacturés pour les élaborations infiniment plus pures de l'intelligence³⁴.

Il en va de même pour Nucingen. Dans l'univers romanesque, une série des opérations financières exercées par Nucingen pour s'enrichir a certes lieu avant les années 1830. Mais comme Laubriet l'indique³⁵, dans *César Birotteau* et *La Maison Nucingen*, Balzac raconte non seulement des réalités des années 1820, mais aussi des réalités postérieures, contemporaines en fait de leur rédaction, soit vers 1837. Nucingen symbolise donc le capitalisme triomphant d'après 1830. Son apparition publique étant fixée aux années 1830, il reste encore dans la clandestinité pendant les quelques dizaines d'années qui précèdent. Effectivement c'est du Tillet qui représente cette force naissante avec son illégitimité et son ambiguïté. Car, pour reprendre la formule de Maurice Bouvier-Ajam, dans le monde de Balzac, «L'aristocrate financier est ordinairement, [...] un homme sorti des franges de la société – voire des bas-fonds – ou, à la rigueur, des classes défavorisées, et qui en est sorti par la coquinerie³⁶». L'ascension de du Tillet de l'illégitimité vers la légitimité symbolise précisément celle du commerce abstrait dans le courant de l'his-

à une bête féroce, le nommant si souvent «le tigre». Vautrin, en tant qu'ancien forçat, et du Tillet, en tant qu'enfant illégitime sans nom ni fortune, se voient tous les deux aliénés et marginalisés par la société. L'ambition de du Tillet et sa haine contre la société³², son caractère qualifié comme «vindicatif, absolu, rapide dans ses détermination» (p.73), sa perspicacité³³, et son désir de domination sont l'apanage même de Vautrin, dont la puissance est pourtant plus grande et plus vigoureuse.

Pourquoi Balzac a-t-il mis en scène cette présence diabolique dans le monde du Contrat? Pour quelle raison a-t-il créé un espace de Pacte dans ce cadre réel? Il est vrai que cette atmosphère fantastique convient à un personnage tel que du Tillet, banquier douteux de seconde classe, qui se meut dans l'obscurité; ou bien tel que Molineux, usurier mesquin qui n'est qu'un «tyranneau de la Cour Batave» (p.177). Mais Nucingen lui-même, malgré son appellation de «prince de la haute Banque» (p.221) ou «Napoléon de la finance» (p.241), est dépeint ici de la même façon. Claparon parle de ses forces occultes dans cette citation :

C'est le commerce abstrait, [...] un commerce qui restera secret pendant une dizaine d'années encore, au dire du grand Nucingen, le Napoléon de la finance, et par lequel un homme embrasse les totalités des chiffres, écrème les revenus avant qu'ils n'existent, une conception gigantesque, une façon de mettre l'espérance en coupes réglées, enfin une nouvelle Cabale! Nous ne sommes encore que dix ou douze têtes fortes initiées aux secrets cabalistiques de ces magnifiques combinaisons. (p.241-242) [souligné par nous]

Rappelons-nous que vers les années 1820, le commerce matériel et le commerce abstrait sont encore à peu près de force équivalente. Celui-ci restant alors encore en germe, il doit attendre son temps jusqu'à l'avènement de la monarchie de Juillet. Finot qui deviendra plus tard

Birotteau par l'entremise de Claparon, comme Vautrin veut conquérir la société à travers Lucien. Par conséquent, comme Vautrin pour Lucien, du Tillet fait de Claparon un «instrument» (p.197) à utiliser à son profit. Le narrateur nous éclaire d'ailleurs en ces termes : «Bidault dit Gigonnet et Claparon était du Tillet sous une double forme» (p.257), du Tillet se dissimule donc derrière ces fantoches pour diriger tous les complots. Balzac peint ainsi la scène où Birotteau passe un contrat avec Claparon, «ce prétendu banquier de la haute volée» (p.147):

Cette figure (=Claparon), allumée par la joyeuse flamberie du punch, démentait la gravité des affaires. Aussi fallut-il à Claparon de longues études en harmonie avec son importance postiche. Du Tillet avait assisté à la toilette de Claparon, comme un directeur de spectacle inquiet du début de son principal acteur, [...]. (*Ibid.*)

Claparon qui est caractérisé par le vide intrinsèque³⁰, se charge du rôle d'un acteur qui joue une comédie, obéissant aveuglément à du Tillet qui en est le directeur. Si nous nous remémorons ces paroles de Vautrin adressées à Lucien : «Je suis l'auteur, tu seras le drame³¹», nous pouvons conclure que le rapport entre du Tillet et Claparon correspond à celui constaté entre Vautrin et Lucien.

Comme le regard magnétique de Vautrin fait horreur aux gens en pénétrant au fond de leur cœur, du Tillet jette Birotteau dans l'épouvante par son regard fixe :

Le bonhomme avait sa chemise mouillée. Sa sueur se glaça quand du Tillet dirigea son regard fixe sur lui, lui laissa voir ses prunelles d'argent tigrées par quelques fils d'or, en le perçant jusqu'au cœur par une lueur diabolique. (p.235)

En fait, nous pouvons trouver d'autres traits communs que ce regard entre Vautrin et du Tillet. Comme Vautrin, Balzac compare du Tillet

(p.245), et «ce petit chacal» (p.279). Tout ceci nous permet de dire que plus la rédaction avance, plus l'aspect diabolique du personnage obsède l'esprit de Balzac. Et la scène citée plus haut, située au début de la deuxième partie, correspond justement à l'ouverture de ce roman qui commence par un cauchemar de Madame Birotteau. Ces deux rêves prémonitoires de la catastrophe à venir font partie des procédés du roman noir ou du conte fantastique. A l'aide de ces procédés, Balzac crée un espace fantastique dans le monde réel du Contrat.

Quant à Claparon, à l'exception de son bureau, appelé «bureau fantastique» (p.238), il n'a rien de diabolique, mais par rapport à du Tillet, il joue d'une certaine manière le rôle du contractant dans le pacte satanique. Balzac dépeint ainsi la scène où du Tillet jette son dévolu sur Claparon, «ancien commis voyageur, sans moyens ni capacité» (p.90) :

[...] il (= du Tillet) voulait si bien cacher son bras tout en conduisant l'affaire, qu'il pût recueillir les profits du vol sans en avoir la honte; il sentit donc la nécessité d'avoir à lui l'un de ces mannequins vivants nommés dans la langue commerciale *homme de paille*. Son joueur supposé de la Bourse lui parut propre à devenir son âme damnée, et il entreprit sur les droits divins en créant un homme. (*Ibid.*)

Comme en témoigne cette phrase : «il entreprit sur les droits divins», l'acte de du Tillet rentre dans le domaine du Pacte diabolique. Car pour Balzac, l'essentiel du Pacte consiste à posséder l'âme d'un autre et en disposer à sa guise, en somme, à usurper le rôle de Dieu²⁹. Comme le confirme l'auteur en insérant par la suite cette expression : «après avoir vendu son honneur» (p.91), Claparon conclut un pacte avec du Tillet en échangeant son honneur contre de l'argent. La relation entre du Tillet et Claparon ressemble sur certains points à celle existant entre Vautrin et Lucien. Du Tillet veut assouvir sa vengeance personnelle sur

dans l'opposition de Birotteau. Par exemple, la scène où Molineux se montre subitement devant César, quand celui-ci est profondément plongé dans ses préoccupations, est peinte comme si c'était une illusion cauchemardesque :

Ces pensées formaient comme un brouillard dans son intelligence peu propre à la méditation, et il restait debout, cherchant à y voir clair. En ce moment apparut dans la rue une figure pour laquelle il éprouvait une violente antipathie, et qui était [...] le petit Molineux. Tout le monde a fait de ces rêves pleins d'événements qui représentent une vie entière, et où revient souvent un être fantastique chargé de mauvaises commissions, [...]. Molineux semblait à Birotteau chargé par le hasard d'un rôle analogue dans sa vie. Cette figure avait grimacé diaboliquement au milieu de la fête, en en regardant les somptuosités d'un œil haineux. (p.180-181) [souligné par nous]

Cette apparition subite évoque un peu celle de l'antiquaire méphistophélique dans *La Peau de chagrin*, ou celle du Melmoth au milieu de la fête dans *Melmoth ou l'homme errant* de Ch. R. Maturin. D'après Laubriet, cette description est ajoutée dans la première épreuve et «Balzac transforme cette visite bourgeoise en une apparition de la plus pure tradition hoffmannesque²⁷». De plus, dans une autre épreuve, s'ajoute l'adverbe «diaboliquement». Après avoir examiné les modifications apportées par Balzac à son portrait de Molineux, Laubriet conclut que leur mobile principal réside dans le désir de «créer un personnage étrange, à la fois ridicule et redoutable, dont l'étrangeté amuse, mais laisse deviner qu'elle voile quelque chose d'extraordinaire²⁸». En dehors de la description ci-dessus, l'auteur met l'accent plusieurs fois sur la malignité de ce petit vieillard en ajoutant au cours des épreuves successives, des expressions comme «un coup de griffe» (p.177), «l'œil assassin» (*Ibid.*), «l'air d'un serpent à sonnettes» (*Ibid.*), «la nette férocité»

des amours adultères d'une grande dame, mais d'une pauvre fille²⁵). Dans la neuvième épreuve, Balzac achève ce portrait de du Tillet de nombreuses additions. Laubriet fait remarquer que, dans cette épreuve, l'ambiguïté de du Tillet est accentuée par ses traits physiques²⁶, et que le mélange d'apparences agréables et de réalités déplaisantes se fonde sur l'hérédité : du Tillet est devenu dans l'édition définitive, «un métis social qui tirait son esprit d'un grand seigneur libertin, sa bassesse d'une paysanne séduite» (p.73). Laubriet attribue cette ambiguïté du personnage à son rôle d'ange des ténèbres. C'est sans doute le cas, mais si Balzac transforme un enfant de grands bourgeois en «un métis social», c'est aussi qu'il veut mettre l'accent sur le fait que du Tillet est à moitié de sang aristocratique; ce qui peut expliquer son flottement entre les deux systèmes de valeurs. Autrement dit, pour conférer une unité à sa créature qui sert de charnière entre deux époques, l'auteur a modifié ses origines. On peut donc dire qu'il a inscrit le conflit entre ces deux systèmes de valeurs dans la dualité même des traits physiques du personnage, pour nous le rendre visible.

Il nous semble que cette ambiguïté de du Tillet crée une ambiance fantastique et inquiétante, à tel point qu'on ne peut pas le réduire seulement au type du rôle de l'ennemi dans le mélodrame. Dans le chapitre suivant, nous allons examiner le côté fantastique de cette œuvre, pour découvrir la cause profonde de l'intrusion d'un élément de Pacte dans le monde du Contrat.

III. L'intrusion du Pacte diabolique dans le monde du Contrat

Comme nous en avons déjà fait mention, Balzac appelle du Tillet «l'ange des ténèbres». Mais il ne s'arrête pas là, et donne une teinte fantastique aux autres personnages qui se classent comme du Tillet

En témoigne son attachement au «nom» qui symbolise les valeurs aristocratiques. Orphelin et enfant illégitime, il n'avait au départ que son prénom : Ferdinand. Juste avant la Restauration, il s'est fabriqué un état civil, en se permettant le nom de du Tillet, celui de son pays natal. Puis à l'époque où il travaillait dans le magasin de Birotteau comme commis, il a choqué son patron avec ses «cartes sur lesquelles son nom était gravé ainsi : F. DU TILLET; mode qui, dans sa jurisprudence commerciale, appartenait exclusivement aux gens du monde» (p.74). Le procédé auquel a recours du Tillet a pour objet d'acquérir un nom de noblesse. Balzac nous montre en détail le mécanisme d'un tel procédé dans *Eugénie Grandet*²³. Tout ce qu'a fait jusque là du Tillet consiste à transformer son illégitimité originelle en légitimité, et à se donner une fausse origine pour être publiquement reconnu. Dans cette pseudo-quête de l'origine, il penche vers le domaine de l'indice. Comme nous l'avons déjà vu, du Tillet ne considère la signature que comme un simple signe, et cependant dans une autre situation, il attache de l'importance à la signature et au crédit de la même façon que Birotteau. Il dit à ce dernier : «Je vous donnerai mon argent, mais je ne saurais exposer ma signature à recevoir un refus de la Banque. Je n'existe que par le crédit» (p.235). Il oscille donc lui aussi entre ces deux systèmes de valeurs. Puisque ce n'est qu'après la révolution de Juillet que le capitalisme s'épanouit pleinement, on peut considérer que du Tillet, ainsi que Birotteau, est destiné par l'auteur à marquer la grande transition qui soude le temps des valeurs aristocratiques à celui de l'exploitation capitaliste et de la spéculation.

Pierre Laubriet, dans ses études sur les épreuves de *César Birotteau*²⁴, note que dans le manuscrit, Balzac ne mentionne pas les origines de du Tillet, et que dans la troisième épreuve, il dépeint son personnage comme enfant de grands bourgeois. Ce n'est que dans l'épreuve suivante qu'a lieu le changement d'origines : du Tillet est né, «non plus

immédiatement à la Bourse. Et Birotteau n'est pas le seul dans ce cas, du Tillet, lui aussi, est très attaché à la probité, ou tout au moins à ses apparences. S'il s'obstine à persécuter Birotteau, c'est certes à cause de la maladresse de ce dernier, qui blesse inconsciemment son amour-propre, mais c'est aussi que du Tillet a peur d'être expulsé hors du «domaine de la probité» par l'accusation de Birotteau, le seul témoin direct de son vol. Il finit par justifier cet acte de vol en le transfigurant par les mots ingénieux d' «emprunts forcés». Il dit ainsi à Birotteau :

Les jeunes gens se trouvent parfois dans d'affreuses nécessités. On peut se laisser aller au sein de la misère. Mais si l'on a fait, comme la République, des emprunts forcés, eh bien, on les rend, et l'on est alors plus probe que la France. (p.220)

A la différence de Nucingen, qui est «un homme bien trempé à se mettre au-dessus des lois de la probité, dans lesquelles il se trouve à l'étroit²⁰», du Tillet, tenant à paraître probe, n'est pas tout à fait indifférent aux anciennes valeurs. Le motif profond qui le pousse à acculer Birotteau à la faillite ne réside pas tant dans l'envie de s'emparer de la fortune de celui-ci, que dans celle d'assurer sa légitimité en le réduisant à un état d'illégitimité. Les ruses subtiles de Nucingen, qui répète les faillites frauduleuses, convergent vers l'accaparement de «l'omnipotence, l'omniscience, l'omniconvenance de l'argent²¹». Son escroquerie, destinée à la masse anonyme, se montre inhumaine et se voit comparée à «une machine²²». Au contraire, c'est la haine ou la vengeance personnelle contre Birotteau qui motive toutes les manœuvres financières de du Tillet. En cela il présente des traits communs avec Birotteau : lui aussi fait les affaires avec des sentiments, bien que ces sentiments diffèrent fondamentalement chez chacun, d'ordre positif chez l'un, et d'ordre négatif chez l'autre.

Il apparaît ainsi que du Tillet est obsédé par l'idée de légitimité.

Guillaume dans *La Maison du chat-qui-pelote*, Birotteau, intimement engagé dans l'évolution du commerce, caractérisée par la transformation du commerce artisanal en grand capitalisme d'argent, doit son grand succès à la publicité; or celle-ci, étant mensongère, n'est pas autre chose que «l'exploitation de la crédulité et du préjugé¹⁸» de la masse. Et en dehors de sa parfumerie, tout comme les capitalistes, il se lance dans la spéculation sur les terrains de la Madeleine. Cette opération financière consiste aussi à profiter de l'ignorance des propriétaires des terrains. Ainsi la probité de Birotteau elle-même devient ambiguë. Comme le fait observer Maurice Bouvier-Ajam, Birotteau n'est pas doté de «la probité supérieure», mais «il se limite à la probité commerciale, à la probité juridique, en somme, d'une classe et d'un temps¹⁹».

Notons, à propos de la notion de la probité, qu'elle est évoquée non seulement pour Birotteau, Popinot, et Pillerault, mais aussi pour les banquiers tels que Claparon et du Tillet. Roguin parle de Claparon en ces termes : «Il est riche, habile et d'une excessive probité» (p.148). Quant à du Tillet voici ce qu'il en dit : «Personne ne savait d'où venaient à ce garçon les immenses capitaux qu'il faisait mouvoir, mais on attribuait son bonheur à son intelligence et à sa probité» (p.76). Et la Bourse, centre de ces capitalistes fripons, est aussi appelée «domaine de la probité» (p.288). Nous avons affaire ici à la relativisation de cette vertu et à la dénaturation de la notion de la probité dans le monde du Contrat : pourvu qu'on maintienne les apparences de la probité et qu'on demeure dans les limites de la loi, on est reconnu probe. Les règlements en vigueur à l'époque interdisaient à ceux qui avaient été exclus de la légalité de pénétrer dans la Bourse, ce «domaine de la probité». Ceci s'appliqua aussi au Birotteau failli que la Loi avait déclaré «mineur et incapable de tout acte légal, civil et civique» (p.271). C'est pourquoi une fois réhabilité, Birotteau, devenu obsédé par la probité, veut se rendre

dire, un individu qui prostitue son nom et sa signature pour de l'argent. Appelé par l'auteur «proxénète commercial» (p.197), il entre en parallèle avec Finot, qui deviendra plus tard rédacteur en chef d'un journal, l'un de ces «audacieux spéculateurs qui vivent sur des capitaux imaginaires¹³»; celui-ci sera aussi qualifié de «Proxénète littéraire¹⁴». La phrase suivante sur Finot est applicable à Claparon : «Ce n'est pas un homme, c'est un nom, une étiquette familière au public¹⁵».

Ainsi par l'emploi répété de ces termes à double sens, Balzac fait ressortir la divergence profonde d'idées entre les deux classes de la bourgeoisie. Qu'il ait recours si souvent à ce moyen dans ce roman, est sans doute à rattacher à la date de l'action : vers les années 1820, l'influence de ces deux couches sociales, le camp de l'indice et celui du signe, sont encore à égalité. Malgré la montée en force du capitalisme, le pouvoir conserve néanmoins certains traits archaïques. A preuve la réhabilitation de Birotteau, dont l'honneur est sauvé malgré ses incapacités, grâce à l'intervention de la haute noblesse et du Roi lui-même, et à la Providence que l'auteur appelle le hasard¹⁶. La Restauration peut donc être considérée comme une époque où ces deux valeurs opposées coexistent et se disputent encore la suprématie. Il est tentant de dire que Balzac transfère cette cohabitation sur le plan de l'écriture. C'est sans doute la raison pour laquelle les expressions-oxymoron abondent dans ce texte.¹⁷

II. Le flottement entre deux systèmes de valeurs

Dans le chapitre précédent, nous avons vu l'opposition de deux systèmes de valeurs, en prenant Birotteau pour le type de la bourgeoisie traditionnelle, et les banquiers, pour celui de la bourgeoisie industrielle. Mais comme le font observer plusieurs critiques, Birotteau lui-même oscille entre les deux valeurs. A la différence du marchand drapier

dans une situation désespérée, Birotteau lui-même en vient à demander à du Tillet : «croyez-vous que vous pourriez m'escompter sa signature (=celle de Popinot) pour une somme importante?» (p.236). C'est encore Pillerrault qui lui révèle la dure réalité :

Tu colporterai vainement pendant huit jours les cinquante billets de Popinot sur tous les comptoirs, tu essuyeras d'humiliants refus, et personne n'en voudrait [...]. Tu aurais détruit en pure perte le crédit de la maison Popinot. Sais-tu ce que le plus hardi des escompteurs te donnerait de ces cinquante mille francs? Vingt mille, vingt mille, entends-tu? (p.252)

Pour les banquiers, la signature n'étant qu'un signe, ils l'utilisent comme «un signe de convention». Balzac explique le code secret caché dans la signature que du Tillet appose sur la lettre de recommandation adressée à Nucingen :

Du Tillet ne mit pas de point sur l'i de son nom. Pour ceux avec lesquels il faisait des affaires, cette erreur volontaire était un signe de convention. Les recommandations les plus vives, les chaudes et favorables instances de sa lettre ne signifiaient rien alors. Une telle lettre, [...] elle devait être regardée comme non avenue. Beaucoup de gens du monde et des plus considérables sont joués ainsi comme des enfants par les gens d'affaires, par les banquiers, par les avocats, qui tous ont une double signature, l'une morte, l'autre vivante. (p.221) [souligné par nous]

De la même façon que les journalistes balzaciens font varier leurs signatures selon les cas¹², pour ces hommes d'affaires la signature n'incarne plus la personnalité intégrale du signataire ni sa profession de foi. Claparon surtout, qui joue à la fois le rôle de prête-nom auprès du notaire Roguin et celui d'homme de paille pour du Tillet, est pour ainsi

n'avoir qu'à se nommer et entrer [...]. (p.207)

Il croit aveuglément que grâce à son prestige et à sa bonne réputation à titre d'homme politique et de commerçant, il peut gagner le crédit de banquiers, pourvu qu'il se nomme. Ou bien il est convaincu de pouvoir acquérir un crédit en faisant appel à la pitié et à la compassion de ces derniers. Il porte de grandes espérances sur Claparon en disant : «Il est plus près du peuple, il aura peut-être plus d'âme!» (p.237). Alors que pour les capitalistes, le crédit, se réduisant à un objet de spéculation, n'obéit qu'aux lois de l'offre et de la demande du marché. La raison de la décadence de César réside dans ce qu'il n'a pas pu comprendre cette conception divergente du crédit. C'est Pillerault qui le tire de son erreur en disant : «On doit faire les affaires avec des écus et non avec des sentiments. [...] J'ai passé deux heures à la Bourse, tu n'as pas pour deux liards de crédit» (p.252)¹¹.

Sur la signature aussi, nous pouvons trouver une différence entre les deux parties. Comme l'indiquent les phrases suivantes de Birotteau: «je n'ai jamais usé de mon crédit ni de ma signature; ma signature est vierge» (p.210), chez lui, la signature et le crédit se rangent dans la même catégorie, c'est-à-dire la valeur d'usage. Pour un bourgeois archaïque comme Birotteau, la signature correspond à la lettre de noblesse. La signature constitue non seulement un signe pour assumer la responsabilité de payer, mais aussi, à titre d'indice, elle représente l'authenticité et l'intégrité d'un signataire, de sorte qu'il ne faut pas l'exposer ni l'afficher au public pour sauvegarder sa pureté. L'architecte Grindot dit à Birotteau : «je ne voudrais pas colporter votre signature, je sais assez de commerce pour comprendre que ce serait l'avilir» (p.186). On pourrait dire que colporter la signature, c'est la fragmenter et la dénaturer en valeur d'échange, voire la prostituer au sens figuré. Une fois engagée dans le système économique de la circulation, la signature est aussi sujette aux fluctuations du cours de la Bourse. Mis

qu'inspire une personne jugée digne de foi et d'estime», tandis que la deuxième est l'«acte par lequel une personne, généralement un banquier, met à la disposition d'une autre personne, une somme d'argent ou un bien qui devra être restitué, ou son équivalent». En ce qui concerne Birotteau, le mot «crédit» réfère à la première définition. Balzac le précise dans les phrases suivantes :

La régularité de ses affaires, son exactitude, son habitude de ne rien devoir, de ne jamais escompter son papier et de prendre au contraire des valeurs sûres à ceux auxquels il pouvait être utile, son obligeance lui méritaient un crédit énorme. (p.68) [souligné par nous]

Ce qui compte pour César par rapport au «crédit», c'est la confiance qu'il inspire par sa dignité, son honnêteté, et sa probité, en somme, par les vertus provenant de son bon cœur. Le crédit est à ses yeux quelque chose d'invendable et d'inéchangeable contre de l'argent. C'est pourquoi Anselme Popinot, qui a promis de donner son sang pour son bienfaiteur, préfère perdre quarante mille francs plutôt que de se discréditer auprès des Birotteau et baisser dans leur estime. Pour lui aussi, le crédit est étroitement lié à l'honneur. Sur ce point, il est précisément ce que dit son oncle : «Bon cœur et mauvais négociant» (p.250).

D'autre part, pour les banquiers, le «crédit» dépend seulement de la solvabilité d'une personne, dont les qualités morales leur sont elles complètement indifférentes. Dans la scène où Birotteau demande à ces banquiers un crédit de cent mille francs, Balzac met en relief le malentendu et l'ignorance du parfumeur envers les mœurs des hommes de la haute Banque.

[...] Birotteau regrettait beaucoup de ne pas avoir émis sa signature. Mais, connu comme adjoint et comme homme politique, il crut

pas graduit. Le juge Popinot s'adresse à son neveu de la manière suivante :

[...] s'il (=Birotteau) te demandait de faire quoi que ce soit qui fût contraire aux lois du commerce, comme de souscrire des effets de complaisance et de te lancer dans un système de *circulations*, qui selon moi, est un commencement de friponnerie, car c'est la fausse monnaie du papier [...]. (p.247)

Cette expression : «se lancer dans un système de *circulations*» peut s'interpréter de deux manières. Au sens littéral, cela signifie faire du commerce en émettant des billets de complaisance. Au sens figuré, cela correspond à se lancer dans le système de la circulation de l'argent, autrement dit la spéculation, qui est pour reprendre la formule de Pierre Laubriet «un jeu pur de la pensée s'exerçant sur des notions et des chiffres et non plus sur une matière⁸». En effet, il s'agit de passer du domaine de l'indice à celui du signe. La spéculation, ne reposant plus sur les échanges matériels ni sur le travail, apparaît comme une forme corrompue et frauduleuse du commerce aux yeux d'un "bon" bourgeois tel que Popinot. En même temps, puisque «la spéculation n'est autre chose que la *conception intellectuelle*⁹», elle devient dangereuse pour Birotteau, d'autant plus que l'auteur insiste sur son manque d'intelligence et d'esprit. Le recours aux *circulations*, qui implique Birotteau dans le système capitaliste de la circulation, le rapproche de sa chute, car cette opération dépasse sa compétence. C'est ainsi que le choix du mot «*circulations*» permet à Balzac de laisser une impression vivace aux lecteurs quant à la stratégie financière des loup-cerviers.

Il en va de même pour le mot «*crédit*». *César Birotteau* est le roman de *La Comédie humaine* où ce terme revient le plus fréquemment¹⁰ et Balzac y joue sur les deux sens de ce mot. «*Crédit*» a en effet deux acceptions principales : d'après le *Trésor*, la première, c'est la «*confiance*

merce matériel s'oppose au commerce abstrait. D'un côté se trouve le commerce artisanal, dans une ambiance patriarcale, reposant sur quelque chose de concret et de solide, et qui fait grand cas du travail, de l'épargne, et des rapports humains avec les clients; de l'autre côté, on trouve le commerce industriel qui consiste dans la spéculation et dans la circulation de l'argent, et où les relations avec les clients sont purement économiques. Troisièmement sur le plan moral, la probité, l'honnêteté, et l'honneur s'imposent dans l'univers de César, tandis que le calcul, l'avidité, et le charlatanisme l'emportent sur les autres vertus dans le monde capitaliste.

Cette différence de valeurs entre les deux camps ne s'arrête pas là; elle se révèle aussi au niveau d'un autre ordre, celui de la langue. Pour accentuer le contraste d'idées, Balzac prend soin d'investir certains mots d'un double sens. Il est vrai qu'il aime les jeux de mots faciles qui caractérisent l'esprit commis voyageur ou journaliste, et qu'il y a recours souvent avec légèreté⁶. Mais dans cet ouvrage, il existe un autre usage de mots à double sens qui servent à mettre en lumière l'opposition entre les deux sortes de commerce. D'une part, Balzac accole à maintes reprises le qualificatif «bon», «vertueux», ou «honorable» à la bourgeoisie traditionnelle, et d'autre part, il utilise souvent les mots «bon» et «valeurs» en tant que termes financiers, pour qu'ils cessent de représenter les qualités morales. Ce croisement de sens par l'usage de mêmes mots dont la signification diffère suivant la situation, nous incite à prendre conscience de l'écart entre les deux classes de la bourgeoisie, en même temps qu'il provoque la confusion au niveau du signifié. Par ailleurs Balzac utilise trois fois le mot «circulations» dans son acception spéciale qui désigne une opération financière douteuse⁷, qui est justement celle que Birotteau prend pour le dernier moyen d'éviter le dépôt de bilan. Si l'auteur adopte ce terme plutôt que le mot équivalent «effets (ou billets) de complaisance», ce n'est à mon avis

et le Pacte. Cette œuvre a ceci de particulier qu'il saisit le moment-charnière de deux époques dans l'évolution du commerce. Nous allons examiner donc dans les deux premiers chapitres, comment Balzac y peint le monde du Contrat commercial. Puis dans le dernier chapitre, nous allons voir comment et pourquoi un élément de Pacte vient s'insérer dans cet espace du Contrat.

I. La confrontation des deux valeurs dans le monde du Contrat

Dans son analyse sur *Sarrasine*⁴, Roland Barthes interprète le transfert de l'ordre terrien et féodal à l'ordre industriel et bourgeois comme la substitution du "signe" (=le chiffre de la fortune) à "l'indice" (=la lettre de noblesse). De ce point de vue, on peut dire que *César Birotteau* met en relief l'antagonisme entre l'indice et le signe à l'intérieur même de la société bourgeoise : du côté de l'indice se situe la bourgeoisie traditionnelle, qui reste fidèle aux institutions de l'Ancien Régime, et de l'autre côté, la nouvelle bourgeoisie capitaliste. Tandis que César Birotteau et ses proches (Constance, Anselme Popinot, Pillerault, et les Ragon) incarnent la première, un groupe de banquiers (du Tillet, les Keller, et Nucingen) appartient à la dernière. Ces deux parties s'opposent dans plusieurs domaines, politique, économique, et moral. A cet égard, beaucoup de critiques⁵ ayant déjà examiné le texte en détail, nous nous bornons à le résumer en quelques lignes. Premièrement sur le plan politique, Birotteau fait profession de royalisme, alors que les banquiers sont libéraux. Si César a été décoré de la Légion d'honneur, c'est en récompense de sa blessure reçue à Saint-Roch quand il avait lutté pour la cause royale contre Napoléon. En revanche, cet exploit provoque également sa chute, en attisant la haine de l'Opposition libérale de la Bourse. Deuxièmement sur le plan économique, le com-

par l'intermédiaire du notaire Roguin, est toute aussi importante. De plus il passe un autre contrat, celui de location avec un usurier nommé Molineux, qui jouera un rôle essentiel dans l'histoire suivante. Dans la seconde moitié, l'auteur nous montre le drame de la faillite de Birotteau, rigoureusement fondé sur les règles du commerce, et nous suivons la procédure de la faillite étape par étape, depuis le dépôt du bilan jusqu'au concordat, pour assister finalement à la réhabilitation de Birotteau. Balzac nous révèle en même temps les diverses manœuvres auxquelles a recours chacune des parties intéressées afin de faire tourner l'affaire à leur profit tout en restant dans le cadre de la légalité. Il s'agit ici aussi d'un accord entre le débiteur et les créanciers par l'entremise d'un juge-commissaire. C'est ainsi que ce roman va de contrats en contrats, et ce du début à la fin.

Chose curieuse, dans ce monde de Contrat qui est caractérisé par sa nature institutionnelle et officielle, fait soudain intrusion un élément de Pacte, auréolé d'une force occulte et clandestine. Du Tillet, ennemi secret de Birotteau et auteur véritable de la combinaison compliquée de complots qui précipite celui-ci dans les abîmes d'une faillite, se présente sous un aspect diabolique : Balzac le compare aux «anges des ténèbres²» ou aux «anges maudits» (p.91) par opposition aux «anges de lumière» (*Ibid.*), représentés par César. D'ailleurs ces termes n'existent pas dans le manuscrit, ce n'est que dans la quatrième épreuve que l'auteur les a ajoutés. Ce fait a quelque chose de remarquable, d'autant plus que dans *La Maison Nucingen*, l'œuvre que Balzac déclare jumelle de *César Birotteau*³, et qui raconte aussi l'histoire de faillites, du Tillet ne se montre en aucune manière diabolique. Pourquoi Balzac a-t-il créé cette ambiance fantastique dans *César Birotteau* qui représente le Contrat commercial? Quelle est la signification de cette intrusion d'une présence satanique dans l'univers réel du Contrat? Nous nous proposons d'aborder ces problèmes pour approfondir notre réflexion sur le Contrat

L'image du Pacte diabolique dans le monde du Contrat commercial

— une lecture de *César Birotteau* —

Kyoko MURATA

Introduction

Histoire de la grandeur et de la décadence de César Birotteau (1837) a pour thème la faillite d'un parfumeur nouvellement enrichi, et l'action du drame se déroule à Paris dans les années 1818-1823, au temps de la Restauration. L'auteur dépeint dans ce roman le monde du petit commerce du début de XIX^e siècle et la procédure juridique de la faillite, y faisant ressortir la médiocrité et la bêtise de la petite bourgeoisie. Selon plusieurs experts¹ qui ont confronté le texte de Balzac avec la loi sur les faillites et banqueroutes dans le Code du commerce du 12 septembre 1807, qui était en vigueur à cette époque, la partie publiée sous le titre d'*Histoire générale des faillites* dans l'édition première de *César Birotteau* est, entre autres, décrite avec exactitude du point de vue juridique, si bien que ce récit constitue un excellent document historique à consulter. Cette œuvre fait donc partie de la série de romans d'affaires de *La Comédie humaine*, avec *La Maison Nucingen*, *L'Illustre Gaudissart*, etc..

Si on se réfère à la définition donnée par le *Trésor de la langue française du XIX^e et du XX^e siècle* du mot «contrat» : «convention [...] entre deux ou plusieurs personnes, rédigée par écrit, sous l'autorité publique», on peut considérer *César Birotteau* comme un roman de Contrat, ou pour être plus exact, de Contrat commercial. Car si le point culminant de la première moitié du texte est bien la scène du bal somptueux de Birotteau, celle où il conclut avec le banquier Claparon un contrat concernant la spéculation sur les terrains de la Madeleine,